

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Déplacement des limites du travail de jour (art. 10 LTr)**

- Redel SA, 1450 Sainte-Croix  
décolletage, reprise, injection et électroérosion  
12 ho, 6 f  
31 mai 1999 au 10 février 2001 (modification)

### **Travail de jour à deux équipes (art. 23 LTr)**

- Eta SA Fabrique d'Ebauches, 2740 Moutier  
Werk 16 production de fournitures  
8 ho, 12 f  
15 novembre 1999 au 16 novembre 2002 (renouvellement)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès de l'Office fédéral du développement économique et de l'emploi, protection des travailleurs et du droit du travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

---

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Déplacement des limites du travail de jour**

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 10, al. 2, LTr)

- Décolletage SA St-Maurice, 1890 Saint-Maurice  
ateliers de décolletage et reprises  
20 ho, 16 f  
31 mai 1999 au 1<sup>er</sup> juin 2002 (renouvellement)

- Bultech Précision, 1630 Bulle  
centres d'usinage et tournage CNC  
20 ho  
12 avril 1999 au 13 avril 2002 (renouvellement)

### **Travail de jour à deux équipes**

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 23, al. 1, LTr)

- Ultra Précision SA, 1870 Monthey  
décolletage, travaux de reprise et ligne militaire  
24 ho, 28 f  
10 mai 1999 au 11 mai 2002 (renouvellement)  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- Di Modolo SA, 2301 La Chaux-de-Fonds  
usinage boîtes et bracelets  
8 ho  
26 avril 1999 au 27 avril 2002 (renouvellement)
- Nestlé Suisse SA, 1350 Orbe  
diverses parties d'entreprise  
92 ho, 34 f  
12 avril 1999 au 13 avril 2002 (modification)
- Sonus SA, 2400 Le Locle  
injections plastiques et automates de montage  
8 ho, 8 f  
9 mai 1999 au 10 juin 2000 (modification)

### **Travail de nuit et travail à trois équipes**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, et 24, al. 2, LTr)

- Décolletage SA St-Maurice, 1890 Saint-Maurice  
atelier de décolletage  
8 ho  
31 mai 1999 au 1<sup>er</sup> juin 2002 (renouvellement)  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- Bultech Précision, 1630 Bulle  
centres d'usinage et de tournage CNC  
9 ho  
11 avril 1999 au 13 avril 2002 (renouvellement)  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr

- Ultra Précision SA, 1870 Monthey  
décolletage et reprise  
7 ho  
10 mai 1999 au 11 mai 2002 (renouvellement)  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- Di Modolo SA, 2300 La Chaux-de-Fonds  
fabrication de bracelets et de boîtes de montres, usinage CNC  
3 ho  
26 avril 1999 au 27 avril 2002 (renouvellement)
- Nestlé Suisse SA, 1350 Orbe  
diverses parties d'entreprise  
23 ho  
12 avril 1999 au 13 avril 2002 (modification)
- Sonus SA, 2400 Le Locle  
injections plastiques et automates de montage  
2 ho  
9 mai 1999 au 10 juin 2000 (modification)  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- Valtronic SA, 1343 Les Charbonnières  
Bonding en salle blanche, atelier CMS  
10 ho  
11 avril 1999 au 13 avril 2002 (renouvellement)  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- W. Gassmann AG, 2504 Biel  
département offset  
26 ho  
25 avril 1999 au 12 janvier 2002 (modification)

### **Travail du dimanche**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr)

- Ultra Précision SA, 1870 Monthey  
décolletage et reprise  
4 ho  
9 mai 1999 au 11 mai 2002 (renouvellement)
- Bultech Précision, 1630 Bulle  
centres d'usinage et de tournage CNC  
1 ho  
11 avril 1999 au 13 avril 2002 (renouvellement)

- Décolletage SA St-Maurice, 1890 Saint-Maurice  
atelier de décolletage  
3 ho  
30 mai 1999 au 1<sup>er</sup> juin 2002 (renouvellement)

### **Travail continu**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 25, al. 1, LTr)

- Nestlé Suisse SA, 1350 Orbe  
diverses parties d'entreprise  
84 ho  
12 avril 1999 au 13 avril 2002 (modification)  
  
Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny, 1284 Chancy  
usine hydroélectrique  
12 ho  
28 mars 1999 jusqu'à nouvel avis (modification)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès de l'Office fédéral du développement économique et de l'emploi, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

29 juin 1999

Office fédéral du développement économique  
et de l'emploi:

Protection des travailleurs et droit du travail